

B. Obligations scolaires

- **Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur**
 - **Décret 11/07/2002**
 - Organisation des formations en cours de carrière
- Construit par :
Les Enseignants
et la Direction
- Approuvé par :
Le Conseil de Participation
et
Le Collège des Bourgmestres
et Echevins
- Accepté par :
Les Parents
Signatures
- Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.
Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents.
Toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le troisième jour d'un certificat médical. Le justificatif doit être rendu le jour de retour de l'enfant sur papier libre.

C. Utilisation de l'image

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.
Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction. La publication de toute image ou document concernant l'école est interdite sur les réseaux sociaux sauf le réseau officiel de la commune géré par l'administration communale sous peine de poursuites.

3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- Amener les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

- *Préparer les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.*
- *Assurer aux élèves un maximum de chances d'émancipation sociale.*

4. NOS SPECIFICITES

Une école :

- où l'on renforce les enfants tant au niveau scolaire qu'extra-scolaire
- où les enfants sont acteurs des apprentissages par des activités qui ont du sens
- où les enfants sont responsables et autonomes.
- où l'on développe la différenciation, dans la mesure du possible, en respectant le rythme et en donnant accès à culture.

5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

5.1 Nos méthodes au quotidien

- 5.1.1. Compétences disciplinaires et transversales
Nous développons les différentes disciplines : français, mathématique, éveil historique et géographique, éveil scientifique et technologique, éveil artistique, éducation physique, les langues.

6. GENERALITES

- *Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :*
- *Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental*
- *Décret « Ecole de la réussite »*
 - *Mise en place d'une organisation en cycles.*
- *La circulaire du 10/08/1998*
 - *Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire*
 - *Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.*
 - *Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation*
 - *Distinguer évaluation sommative et formative.*

Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

5.5.2. Les formations obligatoires.

Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 3 journées de formation obligatoire.

Les méthodes :

- La pédagogie active où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant. Elle est source de progression et d'évolution.*
- La pédagogie différenciée est développée par diverses méthodes adaptées. Des outils, des processus et des consignes pour amener les enfants à acquérir les apprentissages (les socles de compétences) selon leur niveau et à leur rythme.*
- La continuité des apprentissages par la concertation des enseignants et la remise du matériel et des référents des enfants dans la classe suivante.*
- L'évaluation formative : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.*
- L'évaluation sommative : bilan des acquis des élèves.*

Nous développons les différentes disciplines :

Français, mathématique, éveil historique et géographique, éveil scientifique et technologique, éveil artistique, éducation physique, les langues.

- *L'équipe éducative assure la continuité des apprentissages en élaborant un référentiel de matières.*
- *Cours de langue au choix (NAls/Anglais) est organisé à raison de 2h/semaine au 3^{ème} cycle.*
- *Travaux à domicile.*
- *Différenciation et remédiation en fonction des besoins.*
- *L'intérêt de l'élève est suscité par des défis et la pédagogie de l'erreur.*
- *En maternelle, la continuité est mise à travers les cahiers de vie, les cahiers de chants, le jour du fruit, le jour du légume, le jour du lait.*
- *Reprise d'une mascotte par un enfant chaque week-end.*

- 5.1.2. Découverte, production, création
- Selon les opportunités, nous offrons des découvertes scientifiques, artistiques, historiques,...
 - Activités manuelles sollicitées sur différents thèmes (bricolages pour le marché de Noël, activités théâtrales, élevage d'animaux...)
 - L'enseignant motive les élèves à la production d'écrits.
 - Avec la collaboration du PCDN de la commune, un potager intergénérationnel a été créé : découverte de la nature, préparation des semis, plantations, récoltes, activités culinaires,...
- 5.1.3. Articulation pratique/théorie
- Les enfants ont l'occasion de développer leurs apprentissages à travers des activités mobilisatrices (classes de mer, de ville, de neige, vertes), des projets.
 - Projets ou thèmes abordés de manière à donner du sens aux apprentissages (dîner interclasse, découverte des saisons par une promenade dans le quartier, semaine de la bonne collation,...).

- 5.1.4. Equilibre travail individuel et collectif
- En fonction des situations d'apprentissage, travail individuel, collectif, en groupe ou en atelier.
 - L'organisation des classes en horizontal permet l'entraide et régulièrement le tutorat afin de responsabiliser les élèves.

5.3 Année complémentaire

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas d'un enfant peut être à tout moment analysée par l'équipe éducative qui envisage des solutions...

5.4 Intégration des élèves à besoins spécifiques

Conformément à l'article 67 du décret mission du 24 juillet 1997, l'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas toute demande d'intégration et à mettre en place, dans la mesure du possible, toutes les conditions nécessaires pour en assurer les meilleures chances de réussite.

5.5 Formation des enseignants

Les orientations souhaitées en matière de formation

- 5.5.1. Les formations sur base volontaire.

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposés par l'U.V.C.B. (Union des Villes et des Communes Belges) ou autres formations reconnues par la communauté française, à raison de 5 journées maximum.

Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègues, maîtres spéciaux, Direction...) ou externe (remplacement).

5.2 Nos Actions concrètes

Développer la COMMUNICATION en travaillant le respect des autres, des règles communément établies pour améliorer la qualité des relations humaines dans l'école.

5.2.1. Sujet / année scolaire

Développer des stratégies de communication tant à l'oral qu'à l'écrit.

5.2.2. Buts

- Apprendre à prendre la parole, donner son avis.
- Développer son sens de l'écoute et évaluer ses capacités à écouter, à faire passer un message.
- Enrichir son vocabulaire.
- Lire et rédiger des textes à caractère injonctif, informatif à valeur citoyenne.

5.2.3 Construction

- Aménager des chartes de comportement.
- Aménager des espaces de paroles.
- Créer des boîtes à suggestions.
- Tout ceci afin d'améliorer le comportement de citoyen responsable.

5.1.5. Les évaluations

- Evaluations permanentes tout au long des apprentissages.
- Un bulletin qui reprend savoirs, savoir-être, savoir-faire.
- Des évaluations externes organisées (P2-P4-CEB).
- En début et pendant l'année scolaire, des réunions avec les parents pour favoriser la communication.
- Evaluations formatives.
- Evaluations non-certificatives (P3-P5).
- Tenue d'un cahier d'évaluation.

5.1.6. Eveil aux professions

- Diverses visites organisées en maternelles (ferme, arboriculteur, chocolaterie, boulangerie...).
- Accueil de personnes ressources (Avocat, jardiniers, infirmière...).
- Lors de sorties pédagogiques, rencontres de diverses professions.
- Technitruck
- Visite de l'IPES de Wareme.

5.1.7. Accès aux médias

- Utilisation de DVD, de CD éducatifs et de revues pédagogiques.
- L'enseignant stimule l'intérêt à l'informatique et à l'actualité en exploitant des revues éducatives.
- Cyberclasse.

- 5.1.8. Activités culturelles et sportives
- Exposition thématiques pour provoquer l'intérêt et favoriser l'ouverture d'esprit.
- Accueil d'une troupe théâtrale qui présente un spectacle adapté aux cycles.
- Classes de ville, de neige, de mer et classes vertes.
- Muséobus.
- Bibliobus
- Cross
- Psychomotricité en maternelle
- Gymnastique et natation en primaire.
- Excursions : ferme, parc Chlorophylle, Monde sauvage, Blégnv, ...
- Journée sportive.

5.1.9. Citoyenneté

- Code de vie signé par l'élève et les parents.
- Rédaction d'un règlement de classe, d'une charte de voyage.
- Animations sensibilisant aux mouvements humanitaires, respect de l'environnement, aux droits et devoirs.
- Eveil aux valeurs de la société : respect, savoir vivre, goût à l'effort, politesse.
- Activités communes pour les cours philosophiques (à l'occasion).
- Ouverture sur le monde, éveil à la solidarité : participation au jogging E.L.A, tambours de la paix, territoire de la mémoire, 8 mai et 11 novembre (hommage par les élèves).

- Jour du fruit, du légume, du lait
- Semaine de l'eau (maternelle).
- Collation des parents (maternelle).
- Organisation de petites charges de classes : tableau, rangement, vaisselle...

5.1.10. Ouverture sur le quartier

- Activités sportives organisées : marche Adeps, marché de Noël, fête de l'école, spectacle de fin d'année, carnaval, jogging E.L.A...
- Char de la « Macrale » avec le comité de Bodegnée.
- Balades en vue de découvertes.
- Halloveen (balade contée).
- Marche parrainée.

5.1.11. Communication

- Cyberclasse.
- Site de l'école.
- Journal de classe.
- Valeurs de l'école.
- Réunion de parents.
- Réunion d'accueil à la rentrée.
- Communications écrites.

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des projets de l'année.